

Coloc'Auto

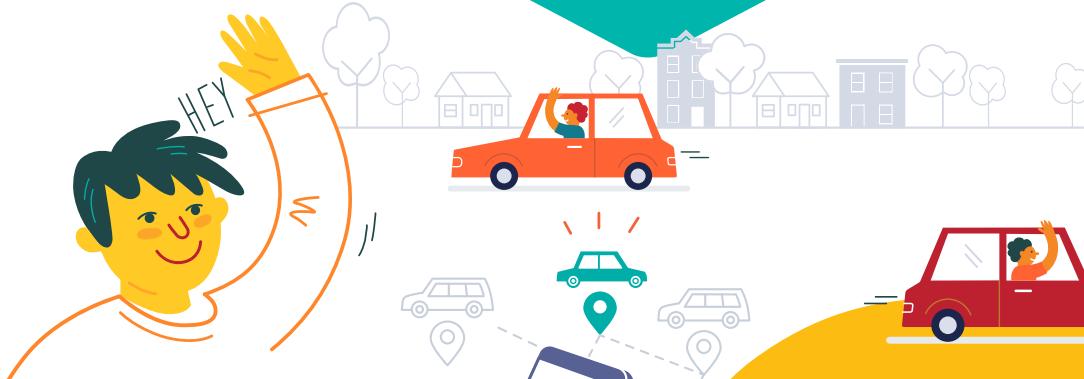
GRANDS CAUSSES

LE PARTAGE DE VÉHICULES
ENTRE PARTICULIERS



Parc
naturel
régional
des Grands Causses

- ✓ Accompagnement
- ✓ Assurance adaptée
- ✓ Plateforme de suivi gratuite !



Diminuez vos dépenses
et votre empreinte carbone.

L'auto-partage entre particuliers :
une solution simple à conduire !

Bénéficiez d'un accompagnement sur mesure et
d'outils adaptés avec le Parc naturel régional des
Grands Causses.



Au juste prix pour l'environnement et pour votre portefeuille, Coloc'Auto Grands Causses est un service sur mesure et en toute flexibilité pour mutualiser entre particuliers un ou plusieurs véhicules !



Coloc'Auto

GRANDS CAUSSES

c'est :



une aide personnalisée
pour mettre en place
votre groupe

une assurance
adaptée à la pratique
d'autopartage entre
particuliers

une plateforme
pour l'organisation et
le suivi quotidien





Comment ça marche ?

1

Contactez-nous

Que vous déteniez un véhicule ou pas, ou que vous soyez seul ou déjà plusieurs dans un groupe d'autopartage potentiel, **faîtes-vous connaître en nous contactant !** Nous vous demanderons de remplir un questionnaire pour en savoir plus sur vos pratiques et vos besoins.

2

Formez un groupe

La création d'un groupe Coloc'Auto commence à deux personnes mais n'a pas de limite de nombre. Amis, voisins, collègues de travail ou habitant·es d'un même village : nous vous aiderons à constituer un groupe de proximité et de confiance.

3

Mettez vous d'accord

Avec l'appui du Parc, définissez ensemble les modalités de partage du ou des véhicules : utilisations, produit d'assurance, répartition des coûts, suivi des dépenses, réservation du véhicule... Faites des choix éclairés et concertés.

4

Partagez, et roulez !

Bénéficiez d'une assurance adaptée et d'un accès personnel à la plateforme colocauto.com. Planning de réservation par véhicule, calculateur de répartition des coûts, suivi des emprunts : tout y est pour un suivi simplifié et en autonomie !



CONTACTEZ-NOUS !
07 50 59 67 08
mobilite@parc-grands-causses.fr





Pourquoi se lancer dans la démarche Coloc'Auto ?

C'est solidaire

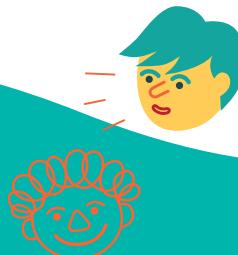
Mettre en commun une voiture, c'est faciliter l'accès à une solution de déplacement et rendre service à celles et ceux qui n'auraient pas de véhicule ou qui n'en auraient qu'un par foyer.

C'est écologique

L'autopartage permet de diminuer son empreinte carbone : un véhicule partagé permettrait de remplacer 5 à 8 véhicules (ADEME 6-t), et donc de réduire d'autant les émissions et ressources issues de leur production.

C'est économique

Pour l'emprunteur comme pour le propriétaire, partager un véhicule réduit les coûts fixes liés à sa possession. Entretien, contrôle technique, assurance, frais de réparation : tout est mis en commun !



Coloc'Auto

GRANDS CAUSSES

You êtes propriétaire d'un véhicule et vous souhaitez le partager ?
Vous êtes à la recherche d'une voiture en autopartage
et vous souhaitez intégrer un groupe ?

CONTACTEZ-NOUS !

07 50 59 67 08

mobilite@parc-grands-causses.fr

71, boulevard de l'Ayrolle
BP 50126 - 12 101 Millau cedex



Parc naturel régional
des Grands Causses
Une autre vie s'invente ici